



RADIO CGT



REGION NOUVELLE-AQUITAINE

ANNEE 2018

SEMAINE DU 4 JUIN

« Si la conciergerie, André Henry (André en rit ?) ? »

EDITO

CADRE LEGAL?

Voilà ce qui est opposé aux représentants des personnels et aux salariés depuis de longues semaines: le fameux cadre légal. Il n'était pas appliqué parait-il pour le remboursement des abonnements transport ce qui était faux, il n'était pas appliqué pour le temps de travail ce qui est faux, et voilà qu'il ne serait pas appliqué pour la NBI. En FAIT? Il n'est jamais appliqué comme le voudrait l'autorité territoriale de la Nouvelle-Aquitaine. Et puisque nous abordons cette semaine la conciergerie, la réglementation des marchés publics sera-t-elle suivi sur ce dossier car la CGT a fait remarquer en CT de mai qu'un prestataire possible avait participé à l'écriture de documents avant même le lancement d'un appel d'offre à ce sujet. La réglementation et le fameux cadre légal seront-ils une nouvelle fois interprétés à la façon Nouvelle-Aquitaine?

Les plus jeunes d'entre nous, ceux qui n'ont pas connu l'élan progressiste des années 70, de la construction du programme commun à l'élection de François Mitterrand à l'aube des années 80, ont-ils la mémoire d'André Henry... ?

Pas sûr... rafraichissons nous la mémoire, ce qui est tout aussi agréable que le palais et parfois un brin plus utile... André Henry : instituteur de son état, œuvrant dans les riants forêts vosgiennes, militant associatif et syndical, André Henry devint le 21 mai 1981 le « **Ministre du temps libre** » du gouvernement de Pierre Mauroy... Ministre du temps libre ! 37 ans plus tard l'appellation à des accents quasi révolutionnaires, tant les printemps d'aujourd'hui, dans leur macronisme assumé, dessinent un tout autre rapport au monde, une manière de soumission au travail, un relent nauséabond de féodalité...

Ainsi lors du dernier Comité Technique réuni le 23 mai dernier, l'administration nous a présenté un rapport sur la mise en œuvre d'une « **conciergerie d'entreprise** » pour les agents du siège (et oui les agents des lycées ne sont toujours pas dans le radar) ... un concept importé des pays anglo-saxons et qui se développe en France depuis une quinzaine d'années... le principe est d'offrir aux salariés sur leur lieu de travail un ensemble de service : repassage, pressing, couture, entretien voiture, maison, garde d'enfants, livraison de madeleines bijoux parfum chocolat... le tout emballé sous le double concept de « *l'innovation sociale* » et de la « *démarche solidaire* » ... des salariés en insertion s'occuperont donc de nos petites tâches (rappelons que des centaines de collègues sont en attente de propositions de reclassement obligatoires par l'administration...avant peut-être d'être eux aussi de devoir finir en insertion) pendant que nous pourrions passer des journées toujours plus longues attachés à notre minou à la crinière de feu... trop mignon ce petit lion !

En 30 années de libéralisme on est donc passé du Ministère du temps libre à la conciergerie d'entreprise... de l'idée qu'un.e salarié.e était en droit d'investir un véritable espace de liberté en dehors du travail, à l'idée que la même personne puisse être déchargée des tâches du quotidien en les intégrant sur son temps de travail pour mieux absorber des journées à rallonge et être toujours plus corvéable ...

Depuis la création du félin atlantique et la mise en place des nouveaux organigrammes... les agents administratifs sont soumis à rude épreuve ... travail multi site, harmonisation injuste, temps de travail allongé... et les centaines de milliers d'heures écrêtées offertes en conséquence ...

Mais la seule vraie réponse à cela est-ce la création d'une « conciergerie » !? Non ! Nous pensons qu'il est urgent et primordial d'ouvrir un véritable chantier sur l'organisation et le partage du travail ! Faisons en sorte que toutes et tous accédions à un temps de travail compatible avec l'espace dévolu au temps libre ! Y compris nos directrices et directeurs, que le matou à l'appétit féroce voudrait ne plus voir être dans l'obligation de pointer, sans doute pour mieux les dévorer de ses crocs acérés...

Parce que le problème est beaucoup plus profond, et que la réponse au problème ne saurait être un pansement sur une jambe de bois, la CGT ne participera pas au groupe de travail sur la création de cette « conciergerie d'entreprise » ! Le problème d'articulation entre travail et temps libre pour les agents de cette collectivité passe par d'autres réponses !

La véritable innovation, la vraie modernité ce serait les 32h pour tous !

Du temps libre pour tous ! Pour se souvenir d'André Henry en écoutant « Stairway to heaven » sur de vieux vinyles crachotants ! Pour apprendre à fabriquer soi-même les madeleines parfum chocolat ! Et Pour que les hommes de cette collectivité aient le temps d'apprendre à repasser eux-mêmes leur chemise !...

Pas sûr qu'André en rit...

Chronique d'un printemps (extra) ordinaire

Se souvenir de Suzanne...

Les déluges de grêle et de foudre qui s'abattent ces jour-ci tout à la fois sur nos pauvres cranes dégarnis et sur nos chères vignes médocaines, nous feraient presque oublier que c'est encore le printemps, la saison des fleurs et des utopies...

Et pourtant ! Il était difficile d'échapper ces dernières semaines, dans le monde bruisant des médias, à la commémoration d'un autre printemps, vieux d'un demi-siècle déjà...

Nous sommes évidemment de plus en plus nombreux à ne l'avoir pas directement connu ce printemps-là ! Mais nous en gardons forcément une part des utopies, une part des acquis...

Mai 1968 ! Il est un brin étrange de se souvenir de ce joli mois de mai désormais quinquagénaire, à l'époque d'un président né une décennie plus tard et qui semble pourtant avoir fait l'improbable synthèse entre le général de Gaulle et Daniel Cohn-Bendit, adoptant la posture jupitérienne du premier et le libéralisme juvénile du second... Mai 1968 ! « *Que reste-t-il de nos amours* », comme le dit la chanson, « *une photo, vieille photo, de ma jeunesse...* »...

Ce qui reste de ce printemps là c'est aussi la mémoire de ce que les salariés eux-mêmes peuvent participer à la gestion de leur outil de travail... dans la foulée des accords de Grenelle, la loi du 27 décembre 1968 instaurera le principe des sections syndicales et le rôle des délégués du personnel... et quelques années plus tard, Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique du gouvernement Mauroy, inclura naturellement le « **droit de participation** » dans la première des quatre lois statutaires de la fonction publique, celle du 13 juillet 1983... mais au-delà de ces éléments, rembobinons un peu le fil de l'histoire... et revenons à **Suzanne**...

Suzanne... je ne parle pas de la chanson éponyme du premier album de Léonard Cohen, sorti à la fin décembre 1967 et qui ferait pourtant une jolie bande son à ce souvenir... non, je parle de **Suzanne Zedet**, jeune ouvrière dans une usine d'horlogerie sise à Besançon dans le Doubs en 1967... le pays du Comté et du vin jaune, les deux s'associant formidablement bien l'un à l'autre pour peu qu'on ait un minimum de sensibilité (ou de gourmandise) ... le tout est à (re)découvrir en trois films : « **A bientôt, j'espère** » de Chris Marker et Mario Maret (1967), « **La charnière** » document sonore (1968), et « **Classe de lutte** » première réalisation collective du groupe Medvedkine de Besançon (1969)...

Trois films comme un formidable condensé d'histoire...

L'histoire commence donc au printemps 1967 avec « **A bientôt j'espère** » moyen métrage de 50 minutes qui relate le mouvement de grève massif dans l'usine tout un mois durant avec ses revendications et ses aspirations... le film est diffusé sur l'antenne de l'ORTF et projeté aux ouvriers en avril 1968... ceux-ci manifestent à l'issue de la projection leurs critiques et leur sentiment de ne pas entièrement se reconnaître dans ce premier opus ... cette discussion est enregistrée, comme un film sans image et l'on peut encore aujourd'hui entendre ce document de 16 minutes intitulé « **La charnière** »... Chris Marker propose aux ouvriers de réaliser eux-mêmes un film et leur donne les moyens techniques pour le faire : c'est ainsi que sera réalisé « **Classe de lutte** » (40 minutes), qui suit la création d'une section syndicale CGT dans l'usine par une ouvrière dont c'est le premier travail militant, ou comment Suzanne, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, réussit à mobiliser les autres femmes de l'entreprise, malgré la méfiance de certains dirigeants syndicaux et les intimidations du patronat... Voir ces trois films, même si l'un est sans images, est une manière formidable de comprendre toutes les aspirations de ce printemps 1968... et de continuer à les faire vivre.

Et aujourd'hui dans les entrailles de notre lion préféré, à quelques mois de voter aux élections professionnelles pour élire nos représentants aux instances paritaires, l'écho de la jeune ouvrière de la *Rhodiacéta* résonne encore...

En 2018, et plus que jamais, nous sommes toutes des femmes qui luttent, y compris l'auteur de ces lignes pourtant rédhitoirement masculin ...

Alors le 6 décembre prochain, souvenons-nous de Suzanne

Et pendant ce temps là...

"Suzanne takes you down to her place near the river..."

A voir : en DVD – **les groupes Medvedkine** – Edition Montparnasse – 2 DVD regroupant la dizaine de films réalisés par les groupe Medvedkine de Sochaux et Besançon...

A entendre : Album **Songs of Léonard Cohen** – Léonard Cohen (1967)... s'il vous reste un peu de temps libre...

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES SUR CGTCRNA.FR

